



CTA 10 janvier 2021

Madame la rectrice,

L'UNSA Education souhaite d'abord vous interpeller sur l'avant-projet de la loi 4D. Les informations diffusées sont particulièrement inquiétantes, tant pour les personnels que pour les EPLE et les écoles. Comme trop souvent dans notre pays, plutôt que de bien faire fonctionner ce qui existe, on envisage de le modifier, sans trop se soucier des conséquences. L'UNSA Education considère qu'un risque de déstabilisation des EPLE existe. Les conventions tripartites permettaient d'éviter bon nombre des difficultés avancées par la ministre. A chaque occasion, l'UNSA Education insiste pour que celle de notre académie soit réalisée, madame la rectrice, vous avez une part importante de responsabilité dans cette lacune qui, aujourd'hui, donne argument à la ministre de la Cohésion des territoires. Les adjoints gestionnaires ne peuvent être placés que sous la seule et unique autorité de l'Education nationale, qu'il s'agisse d'autorité hiérarchique ou fonctionnelle. Dans nos Ecoles et établissements, la vie des élèves ne se réduit pas au temps d'enseignement, nous le savons tous ici. Les infirmiers et infirmières ont une place importante que remet en cause le projet de loi 4D. L'UNSA Education et tout particulièrement son syndicat national des infirmiers et infirmières éducateurs de santé s'opposent à ce transfert. Le silence de notre ministre est inacceptable, il doit s'exprimer et surtout agir pour que cesse cette attaque contre l'Ecole.

La situation sanitaire de notre pays se dégrade, cela conduit l'exécutif à prendre des mesures plus contraignantes, de couvre-feu notamment. Vous avez communiqué sur la situation de notre académie en fin de semaine, les éléments diffusés signalaient une seule classe fermée. Mais depuis quelques jours, nous savons que le variant anglais de la COVID est présent dans les Bouches du Rhône. L'UNSA Education vous interpelle aujourd'hui sur les mesures prévues en cas d'apparition de cas dans des communes de notre académie. Prendrez-vous des mesures immédiatement : fermetures des écoles et établissements scolaires ou attendrez-vous des consignes préfectorales, ministérielles ou de l'ARS ? L'UNSA Education vous demande d'agir rapidement. Quelles mesures préparez-vous ?

Le CTA d'aujourd'hui nous amènera à discuter de la répartition des moyens alloués par le ministère. Depuis 3 ans, le constat est le même : le ministère multiplie les heures supplémentaires pour masquer des suppressions de postes. La crise que nous vivons met en exergue l'engagement sans faille de la profession. Cependant, les personnels sont épuisés : épuisés par la gestion de la crise sanitaire, épuisés par la surcharge de travail. La

multiplication des heures supplémentaires dans le 2nd degré ne fera qu'aggraver cette situation, quand bien même les professeurs pourraient absorber cette nouvelle augmentation d'heures supplémentaires.

Pour terminer madame la rectrice, je souhaite revenir sur le plan national d'action pour l'égalité professionnelle. En CT ministériel, l'UNSA Education l'a approuvé par un vote positif. Il reste maintenant à traduire son ambition dans la réalité des académies. L'UNSA Education vous demande que notre académie débute l'élaboration de son plan pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Madame la rectrice, pour nous, les actes comptent plus que les intentions. Je vais donc revenir sur le bilan des LDG mobilité qui a été présenté lors du CTA réuni le 15 décembre dernier. L'observation des affectations de stagiaires personnels de direction montre que sur les 3 supports de stages en lycée, vous avez décidé d'en attribuer 2 à des hommes et le dernier, à Mende, à une femme. Cela nous interpelle. Nous nous interrogeons d'autant plus que le vivier des candidates et candidats était composé de 9 femmes et de 4 hommes. Globalement, alors que l'égalité homme/femme était un des points prioritaires, l'UNSA Education constate que le bilan est quasiment muet sur la question. Nous vous demandons qu'un travail complémentaire sur cette thématique soit mené pour compléter le bilan des LDG mobilité.